



Amicalistes, Parents d'Elèves, Enseignants, Amis de l'Ecole Publique, vous êtes tous cordialement invités à participer à

**L'ASSEMBLEE GENERALE
de l'Amicale Laïque de Château-Thébaud
vendredi 16 mars 2018, à 20h, Salle du Bois de la Haie.**

Ordre du jour

1. Assemblée Générale Statutaire

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier. Quitus au trésorier et vote du budget
- Renouvellement du 1/3 du Conseil d'Administration
- Questions diverses

2. Rapport des sections

3. Mise à l'honneur des jeunes de la commune qui s'investissent dans l'Amicale et à ses côtés.

Ceux qui n'ont pas encore leur carte pourront l'acquérir le soir de l'AG : elle est indispensable pour participer aux votes.

Les personnes qui ne peuvent être présentes remettent un pouvoir à l'adhérent de leur choix, en utilisant le talon détachable ci-dessous.

RAPPEL : LA PRESENCE DE TOUS LES ADHERENTS EST STATUTAIREMENT OBLIGATOIRE ET INDISPENSABLE AU FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE DE NOTRE ASSOCIATION.

Nous comptons sur votre présence.
Cordialement,

Annie-Claude RENAUDIN, présidente.

POUVOIR A remettre à l'adhérent 2017-2018 de votre choix qui nous le remettra au début de l'AG.

Je soussigné(e) (NOM et Prénom).....

N° d'adhérent :

donne pouvoir à (NOM et Prénom)

N° d'adhérent

pour me représenter et voter en mon nom lors de L'ASSEMBLEE GENERALE de l'Amicale Laïque de Château -Thébaud, le 16 mars 2018.

Fait à

Signature :

le



CANDIDATURE
au CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

Les 21 membres du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans et renouvelables par tiers.

Pour continuer à assurer sa mission avec énergie et actualité, il est indispensable que le Conseil d'Administration évolue et, pour cela, l'entrée de quelques nouveaux membres chaque année est indispensable.

Nous vous invitons donc à rejoindre notre équipe de bénévoles et amis.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Annie-Claude au 02 40 06 58 84.

Amicalement, *Annie-Claude RENAUDIN, présidente*



Fiche de candidature (à remettre à A-C RENAUDIN avant le 12 mars 2018.)

Rappel des statuts :

Est éligible au conseil d'administration toute personne ayant au moins 16 ans le jour de l'élection, membre de la Ligue de l'enseignement et de l'association depuis plus d'un an et à jour de ses cotisations. Ceci est également valable pour les adultes représentant des adhérents mineurs.

Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale, devront pour faire acte de candidature, produire une autorisation parentale ou de leur tuteur.

Je soussigné(e) NOM et prénom

Date de naissance

Coordonnées postales et téléphoniques.....

souhaite rejoindre l'équipe des administrateurs de l'Amicale Laïque de Château-Thébaud.

Fait à, le Signature :

